

N° 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 1970

---

*Onze heures du matin*

PRIÈRE

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Puis-je me reporter au 4<sup>e</sup> rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général qui figure à la page 615 des *Procès-verbaux* d'hier? La présidence a pris connaissance de ce rapport et je dois informer la Chambre que j'ai de graves doutes quant à ses conséquences au point de vue de la procédure. Il a des répercussions sur le plan de la procédure non seulement parce qu'il semble dépasser le cadre de la recommandation royale, mais aussi parce qu'il pourrait causer des complications la semaine prochaine en raison de l'ordre des travaux de subsides.

Les leaders à la Chambre pourraient vouloir se consulter à ce sujet. Je communiquerai avec eux afin qu'on puisse s'entendre pour trouver moyen de faire examiner ou modifier ce rapport par la Chambre, selon les vœux des députés.

---

M. Wahn, du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à l'ordre de renvoi du 18 février 1970, le Comité a examiné les postes suivants énumérés au budget de 1970-1971:

Les crédits n°s 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 concernant le ministère de la Défense nationale; et

Le crédit 35 concernant la Construction de défense (1951) Limitée.

Le Comité les recommande à l'approbation de la Chambre.